

CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

NUMERO 37 – OCTOBRE 2006

REUNION PUBLIQUE

Elle aura lieu le **vendredi 24 novembre** à **20H30** au premier étage de la médiathèque. Le maire et son conseil municipal répondront à vos questions.

LISTES ELECTORALES : inscriptions

Vous avez jusqu'au **31 décembre** pour vous inscrire sur les listes électorales. Se présenter en mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. En raison d'un calendrier électoral chargé en 2007, les élections municipales sont reportées en mars 2008.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL

Le **samedi 16 décembre**, les membres du C.C.A.S et les élus distribueront des colis aux personnes âgées de 75 ans et plus.

CEREMONIE COMMEMORATIVE

La municipalité invite la population à se rassembler le **samedi 11 novembre à 11H45** place du Campanil pour commémorer l'armistice de 1914-1918.

TERRAIN OMNISPORTS

Lors de la parution du dernier numéro des Echos du Campanil, une erreur s'est glissée sur le rapport de prix entre la rénovation de la piscine municipale et la création d'un troisième terrain de sports. Il ne fallait pas lire de 1 à 5, mais bien **de 1 à 50** la différence de coût entre ces deux opérations. Nous profitons de ce nouvel article pour préciser que ce 3^{ème} terrain n'est pas réservé à la pratique du rugby, mais est ouvert à toutes les activités sportives associatives, scolaires et de loisirs pour tous les Corbelinois.

ORDURES MENAGERES

Changement de date : le ramassage du mercredi 1^{er} novembre est reporté au **jeudi 2 novembre**.

SALLE POLYVALENTE : vers une meilleure gestion

Début septembre, une réunion s'est tenue en mairie avec les dirigeants des associations utilisant régulièrement la salle polyvalente. Après un rappel à tous les participants sur la nécessité de s'adresser **systématiquement** à la mairie pour toute modification (annulations, permutations...) entre les utilisateurs attitrés, un planning de septembre 2006 à septembre 2007 a été établi en accord avec tous les membres présents à cette réunion.

MEDIATHEQUE « LES RONDIERS »

⇒ **Bibliobus du Conseil Général**

Il est passé le 20 septembre dernier et a déposé **382** autres documents pour enfants et adultes. Un catalogue détaillé de ces prêts est à la disposition des adhérents.

⇒ **Musibus du Conseil Général**

Le mercredi 4 octobre, 218 disques ont été échangés pour renouveler le fonds musical.

⇒ **Multimédia**

32 CD-ROMS ont été prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Isère. On peut les consulter sur place ou les emprunter.

⇒ **Rencontre lecture**

Le **samedi 28 octobre**, de **16H à 18H**, discussion autour d'ouvrages d'actualité et autres coups de cœur au premier étage de la médiathèque. Ouvert à tous, adhérents ou non. Renseignements à l'accueil.

⇒ **Subvention du Conseil général de l'Isère**

Dans le cadre de la politique culture pour la lecture publique, une subvention de **788€** vient d'être notifiée au titre de l'aide au fonctionnement de la bibliothèque municipale pour l'année 2006. Rappelons qu'une ligne budgétaire de **4 200€** a été votée pour l'achat de livres, revues, disques...

ACTIVITE S.A.M.U : Centre 15

365 heures de garde et d'astreinte ont été comptabilisées à Corbelin en 2005 (médecins, pompiers, SMUR, conseils, ambulance).

TAXE HABITATION : réévaluation des locaux d'habitation classés en 7^{ème} et 8^{ème} catégorie

Pour le calcul des impôts (taxe foncière et taxe d'habitation), chaque habitation de la commune est classée dans une catégorie allant de 1 « château » maison très luxueuse, à 8 « ruine ». Ce système de classement remonte à 1970. Depuis cette date, les maisons neuves sont classées entre la catégorie 3 et la 5 en fonction de la surface d'habitation et des éléments de confort. Les maisons anciennes ont été classées en fonction des éléments de confort dont elles disposaient en 1970. La quasi-totalité a été considérée comme relevant de la catégorie 7 (sans élément de confort : pas de toilettes ni de salle d'eau) et 8 (quasi-ruine). Ce système de classement n'a jamais été revu. Seules les maisons ayant fait l'objet de gros travaux de rénovation soumis à permis de construire ont été réévaluées. La commission communale des impôts s'est rendue compte, d'après la liste du classement des habitations détenue par le cadastre, que plus de 200 maisons corbelinoises ne disposaient pas de sanitaires ! C'est pourquoi, vous avez reçu, il y a quelques temps, une déclaration H1 du service du cadastre. A la suite de cela, votre habitation a été reclassée en fonction des éléments que vous avez déclarés.

Pour information, sachez qu'une très belle maison dauphinoise très bien restaurée est

généralement classée en catégorie 5, sauf cas exceptionnel. Le service du cadastre estime qu'une maison ancienne ne peut être comparée à une construction récente.

Cette démarche a été entreprise par la municipalité pour une plus grande équité fiscale entre les administrés, entre les propriétaires de maisons neuves et ceux de maisons anciennes avec le même confort, mais sous-évaluées fiscalement.

CREATION DE TAXES

⇒ Terrains constructibles

Lors de la séance du 12 septembre, le conseil municipal a délibéré et voté la création d'une taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles. Elle s'applique sur la première cession de terrains nus rendus constructibles suite à leur placement par un P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) et qui ont, de ce fait, généré une plus-value. Elle ne s'applique pas aux cessions exonérées d'imposition des plus-values, aux cessions de terrains constructibles depuis plus de 18 ans, ainsi qu'aux cessions ayant généré une moins-value. Cette taxe s'élève à 10% des 2/3 du prix de cession. Elle est payée par le vendeur lors du dépôt de la déclaration. Cette délibération a été votée pour enrayer la spéculation immobilière sur les ventes de terrains.

⇒ Logements vacants

Le conseil municipal a délibéré et instauré la taxe d'habitation pour des logements vacants depuis plus de cinq ans à compter de 2007. la taxe n'est pas due lorsque la vacance est indépendante de la volonté du contribuable ou lorsque le local a été occupé pendant plus de 30 jours consécutifs au cours de chacune des années constituant la période de référence. Cette nouvelle taxe d'habitation se justifie par le fait qu'un grand nombre de maisons ou logements sont inoccupés depuis des années alors que de nombreuses personnes cherchent à se loger sur la commune (57 logements vacants sur 946 soit

6% étaient inoccupés lors du recensement de la population effectué en janvier 2006).

INAUGURATION DU CLOCHER

En accord avec les responsables de la Paroisse, la municipalité a arrêté la date du **vendredi 8 décembre** pour inaugurer le clocher de l'église. Des photos du chantier de restauration ainsi que l'ancienne girouette seront exposées dans la salle de la chapelle. Pour les personnes intéressées, des visites du clocher seront organisées ce soir-là. Les Corbelinois sont invités à cette inauguration.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Chaîne des Tisserands organise l'accueil d'une compagnie artistique franco-brésilienne, le **vendredi 10 novembre à 20H30** à la salle polyvalente de Corbelin. Le spectacle intitulé « Résistance, resistência » s'adresse à tout public. La troupe Pe No Chao se compose de jeunes danseurs-musiciens brésiliens issus des favelas de Recife. Lors d'une récente tournée en Europe, ils ont impressionné le public de par leur grande maîtrise technique des pratiques urbaines et traditionnelles. Pour découvrir ce groupe : <http://ophelia.theatre.free.fr>

Tarifs : plein tarif : **10€** / tarif réduit : **4€**

Enfants : gratuit pour les moins de 8 ans.

Réservations au **04.76.55.26.63**.

CONTRAT TEMPS LIBRE CCCT

L'accueil pour les jeunes de 12 à 18 ans a repris au local du Chaudron, tous les vendredis de **17H30 à 19H**, hors vacances scolaires. Programme des vacances de Toussaint

Ouverture d'une **section « collégiens 11/13 ans »** encadrés par l'animatrice jeunesse intercommunale au centre de loisirs du Moulin le **jeudi 26 octobre**, le **jeudi 2** et **vendredi 3 novembre** de 10H à 18H. L'objectif est de maintenir un lien avec les pré ados en leur proposant un accueil adapté à cette tranche d'âge (activités manuelles et jeux au local du Chaudron, sorties en mini-

bus, pique-nique...) Inscriptions pour les 3 jours au Moulin : **04.74.88.96.04**.

Autres dates

-le 25 octobre : Laser Game

-Le 27 octobre : Skate Park à Gerland

-Les 30 et 31 octobre, puis les 2 et 3 novembre : stage de Hip-Hop

-Le 30 octobre : Jorky-Ball spécial filles

-Le 31 octobre : tournoi multi-sports

Une rencontre est prévue entre les jeunes de la CCCT et la compagnie Pe No Chao. Les jeunes prépareront le repas du soir en l'honneur des danseurs brésiliens. Bienvenue à ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Pour tout renseignement : 06.24.77.12.67

ou accueil.jeunes38@orange.fr

REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE : ouverture des plis (24/08)

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour ouvrir les plis des entreprises. Sur les 17 lots, 10 ont été déclarés infructueux, soit parce qu'une aucune offre ne nous est parvenue (lot charpente par exemple), soit par que les propositions étaient supérieures à l'estimatif du maître d'œuvre. Pour certains lots, on constate une différence de 100 000€ HT entre l'estimation et l'offre la moins-disante ! Le projet ne peut donc être lancé dans ces conditions. Il va être revu pour certains aménagements et rechiffré avec le maître d'œuvre. A suivre...

RENTREE DES CLASSES 2006

183 enfants ont repris le chemin de l'école publique début septembre. La maternelle accueille trois nouvelles maîtresses, mesdames Delphine DURAND, Nathalie SINEYEN et Hélène MARTIN-DEDIEU. Pour l'élémentaire, les enseignants déjà en poste se répartissent les classes ainsi :

➤ CP : M. Vianney GIBIER

➤ CP/CE1 Mme Bénédicte COMIEN

➤ CE2/CM1 M. Thierry BRAZON, directeur

➤ CM1/CM2 Mme Natacha PELISSON

Mme Sylvie FREMY assure le remplacement de Mme SINEYEN en congé de maternité. M. GUERAUD, assistant

administratif, apportera son aide à l'équipe éducative à raison de 26 heures par semaine. Bonne année scolaire à tous.

STATIONNEMENT ABUSIFS

Rappel : le code de la route interdit tout stationnement de véhicules sur les trottoirs. Que ce soit dans l'artère principale du village ou dans les rues adjacentes, on constate que des voitures et autres utilitaires sont garés sur les trottoirs. Ils gênent le passage des piétons ainsi obligés de descendre sur la chaussée pour contourner les véhicules. Des personnes âgées, des parents avec poussettes et landaus, des écoliers empruntent quotidiennement ces trottoirs. Respecter le code de la route, c'est respecter tous les usagers qui ont droit à la sécurité dans leurs déplacements.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie programmés et réalisés durant les trois premiers trimestres 2006 ont concerné : le point à temps automatique et manuel sur le réseau routier (18 tonnes d'émulsion répandues), l'aménagement de l'impasse Jacquard et du chemin de Pourraz (réseau des eaux pluviales et revêtement), l'aménagement du carrefour de La Porte (abri-bus, pose de bordures et revêtement en enrobé), le revêtement de chaussée en enrobé de la route du Vieux Moulin, le déflachage de la chaussée à Bugnon et de la route du Tram. Il faut y ajouter divers travaux au complexe sportif (abords du terrain de tennis, boîtes de branchements d'égout pour les forains, enfouissement de réseau d'éclairage au stade et alimentation en eau du troisième terrain en herbe), la pose d'un drain route de la Chanaz, l'écoulement des eaux pluviales impasse de l'Ancien Presbytère, le renforcement d'un chemin rural à la Goyardière, la modification de l'esplanade du musée municipal François Guignet et la réfection du court de tennis n°1 en partenariat avec le Tennis Club Corbelinois.

LES CHIFFRES DU MOIS

986 : c'est le nombre d'abonnés domestiques en 2005 comptabilisés par le Syndicat Intercommunal des Eaux sur notre commune.

59 m³ : c'est la consommation moyenne d'eau par an et par habitant (soit en moyenne 160 litres par jour).

115 548 m³ : c'est la consommation totale d'eau pour la commune en 2005.

ECHOS DU CAMPANIL

N° 37 – OCTOBRE 2006

**Publication municipale bimestrielle
Conception – Rédaction – Impression
par la commission information**

**Directeur de publication : C. CHABOUD
Responsable de rédaction : S. LE VAN DE
Prochaine parution : décembre 2006
MAIRIE DE CORBELIN 04.74.83.72.00
mairie.corbelin@wanadoo.fr
www.corbelin.fr**

VIE ECONOMIQUE

⇒ **Nouveau ! SALON « MORGANE »**

Madame Solange Martin-Cordier a ouvert un salon de coiffure pour hommes et enfants, place du Campanil (dans les anciens locaux des pompiers). Ouvert du mardi au samedi, sur rendez-vous au **04.74.92.76.42**. Bienvenue à cette nouvelle commerçante !

⇒ **Mofiac Info-Tech**

Le local attenant au salon de coiffure a été loué à « MOFIAC/INFO-TECH » qui souhaitait s'installer en centre village. Cette société informatique avait été créée sur la commune en janvier 2005.

⇒ **Nouvelle entreprise**

Pour tous les travaux de terrassement, démolition... contacter « TP-VRD », société nouvellement créée au hameau de la Porte par messieurs Yvrard et Caitucoli. Etude et devis gratuits. Téléphoner au **04.74.92.75.11** ou **06.84.80.93.11**

Tous nos vœux de prospérité à ces nouveaux entrepreneurs.

PISCINE : subventions au Club Nautique

Une subvention de **1000€** a été notifiée au Club Nautique par le Conseil Général. La commune a également apporté une aide de **1000€**. Ces subventions couvrent les frais supplémentaires de déplacements et de location des bassins occasionnés par la fermeture de la piscine.

LA POSTE : distribution du courrier

Le responsable de la distribution postale sur le secteur de Corbelin a été reçu en mairie suite à des dysfonctionnements signalés dans la distribution du courrier et des Echos du Campanil. Pour optimiser la distribution, il convient de rappeler la nécessité d'avoir une boîte aux lettres normalisée où figurent **lisiblement** vos noms et prénoms mais aussi celle de fournir à vos expéditeurs potentiels des **adresses complètes** avec le nom de votre rue. D'autre part, les Echos du Campanil sont désormais distribués dans **toutes les boîtes aux lettres**, y compris celles refusant la publicité.

SAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS

Le **samedi 21 octobre** de 14H à 20H et le **dimanche 22 octobre** de 10H à 19H, plus de 40 exposants venus de toutes les régions de France vous feront découvrir des saveurs d'ici et d'ailleurs. Vous pourrez également déguster des spécialités gourmandes de Croatie, du Maroc, du Portugal.... Des lots de valeur sont prévus pour les nombreux tirages de la tombola. Des repas seront servis le samedi soir et le dimanche à midi.

L'entrée est gratuite.

Pour tout renseignement et réservation :
04.74.83.72.00 /mairie.corbelin@wanadoo.fr